

N°39

décembre  
2012

# le Pontivyen

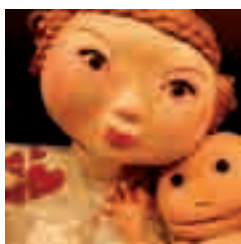
Bulletin d'information municipal de Pontivy - Trimestriel



**Médiathèque**

**Archives**

*Nature et modernité*



**Gamineries...**

*Festival*

*Jeune public*



**Réunions de  
quartiers**

*Du 15 janvier  
au 7 février*



**Architecture et patrimoine**

*Valoriser la ville* (dossier pages 10 et 11)

# zoom

L'an dernier...

**28**  
mariages  
célébrés  
à la mairie

**959** passeports délivrés  
par la police municipale

**109**  
arbres  
plantés sur  
la commune

**19** médailles  
du travail décernées

**2937** usagers  
accueillis à l'Auberge de jeunesse  
des Récollets

**86 724** repas servis  
dans les cantines scolaires

**9 042** spectateurs  
présents aux spectacles  
de la saison culturelle

## Deux arbres remarquables à Pontivy



*Ci-dessus :  
Saufle pleureur situé  
rue de la Fontaine  
À droite :  
Faux vernis du Japon,  
cour de l'école Diwan.*

Lancée au printemps 2007, l'opération Arbres remarquables en Bretagne est relayée dans chaque département par une association partenaire (pour le Morbihan le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement forêt de Brocéliande).

Ce projet, soutenu par le Conseil Régional de Bretagne, les Conseils généraux des quatre départements, ainsi que par les services de l'État, s'inscrit dans la durée en tant que démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Durant 3 ans, 1600 arbres ont été visités, mesurés, observés et photographiés sous toutes les coutures. Ils sont à présent répertoriés dans une base de données et présentés sur le site internet :

[www.arbres-remarquables-bretagne.org](http://www.arbres-remarquables-bretagne.org)

Les arbres sont classés en trois catégories : « arbres remarquables », « beaux arbres », et « curiosités ». Cinq arbres pontivyens étaient déjà classés dans la deuxième catégorie.

Depuis cet été deux nouveaux arbres ont été homologués et ont obtenu le label le plus élevé. Il s'agit d'un *faux vernis du Japon* qui se situe dans la cour de l'école Diwan et du *saule pleureur* qui trône rue de la Fontaine.





**Henri Le Dorze**  
Maire de Pontivy,  
Maer Pondi

**Le Pontivien n°39**  
Décembre 2012  
8 rue François Mitterand  
56300 Pontivy  
Directeur de publication:  
Henri Le Dorze  
Textes et photos : service communi-  
cation de la Ville de Pontivy  
Conception: attitudegraphique.fr  
Impression: Coïtre Imprimeurs

Ce 39e numéro du Pontivien est l'occasion pour le nouveau maire que je suis de présenter les changements intervenus au sein de l'équipe municipale ainsi que les évolutions que nous avons souhaitées pour ce magazine.

Les habits neufs dans lesquels se glisse l'information municipale inaugurent une formule plus aérée, plus illustrée et dont la parution sera désormais trimestrielle. Ce souhait de mieux rendre compte de l'action de la Ville n'est pas seulement lié à notre volonté de valoriser les atouts de Pontivy, il s'agit aussi pour nous d'aller vers les Pontivyens et de favoriser leur information et le débat qui peut en découler.

Tout le plaisir et l'honneur qui me sont donnés d'être le Premier magistrat de Pontivy depuis le 5 juillet dernier, sont aussi une responsabilité vis-à-vis des concitoyens que vous êtes. Heureusement cette mission n'est pas un exercice solitaire, elle s'accompagne de l'expertise et du dévouement de mes collègues élus, dont trois d'entre-eux, Alain Gainche, Loïc Burban et Daniel Le Couviour, exercent de nouvelles fonctions depuis le départ de Jean-Pierre Le Roch, aujourd'hui député. Fort de cette nouvelle équipe, la conviction reste intacte et conforte le cap que nous suivons depuis mars 2008.

En attendant de vous retrouver aux réunions de quartiers dès la rentrée de janvier, je vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes et une excellente année 2013!

An 39vet niverenn-mañ a ro tro din-me, Maer nevez Pondi, da ginnig deoc'h doare nevez skipailh ar c'huzul-kêr àr un dro gant stumm nevez ar c'hannadig-mañ.

Dilhad nevez zo bet gwisket da gazetenn an doareioù-kêr : muioc'h a lec'h, muioc'h a skeudenoù, ha diàr vremañ e tay er-maez bep tri miz. Ni a faote dimp rentiñ kont gwel ag obererezh kêr, ken evit lakaat spletoù Pondi àr wel, ken evit mont davet tud Pondi hag o lakaat da ouiet hiroc'h ha da gendivizout da-heul.

Plijet hag enoret on é vout Melestrour kentañ Pondi abaoe ar 5 a viz Gourhelen paseet, mes un atebegzh eo ivez da sammiñ e-tal deoc'h-c'hwi kengeodedourion. Dre chañs n'on ket ma-unan evit kas ar gefridi-se da benn, rak harpet on gant skiant-prenet hag emouestl an dilennidi a genlabour ganin, hag en o mesk, Alain Gainche, Loïc Burban ha Daniel Le Couviour o deus kargoù nevez a-c'houde m'emañ aet Jean-Pierre Le Roch da gannad. Gant ar skipailh nevez e chom ken kreñv hor gred bepred ha dalc'het e vo da vont gant ar memes hent hag abaoe miz Meurzh 2008.

Da c'hortoz ho kwelet en-dro e tolpadoù ar c'harterioù, adal miz Genver, e hetan gouelioù laouen d'an holl ac'hanoc'h hag ur blezad mat e 2013!

**Édito** .....3

**Vie municipale** .....4-5  
Nouveau conseil municipal  
Jean-Pierre Le Roch, député  
Jumelage

**La Commission** .....6  
Commission Travaux

**La Ville qui change** ..7-8  
Médiathèque-Archives  
Rue de la Libération  
Cité Clémenceau  
Les Hameaux de Talin

**Infos pratiques** .....9

**Dossiers**  
L'AVAP .....10-11  
Le PDUP .....12-13  
Réunions de quartiers .....13

**Culture et loisirs** ..14-18  
L'Ombelle du trépassé  
Soñando Flamenco  
Prodige Art et Schubertiades  
Gamineries...  
Portrait de famille  
Orchestre d'Harmonie

**Opinions** .....19

**Histoire**.....20  
Des arcs de triomphe à Pontivy





## Le Conseil municipal

### Nouvelle équipe municipale depuis l'été

Premier adjoint au maire de Pontivy depuis 1995, Henri Le Dorze est donc devenu le premier magistrat de la ville en juillet. Il a dirigé son premier conseil municipal le 3 octobre dernier entouré de ses adjoints. Hormis le poste de maire, peu de changements sont intervenus au sein de l'équipe dirigeante.

C'est Daniel Le Couvieur qui a succédé à Henri Le Dorze au poste de 1<sup>er</sup> adjoint, en charge des finances et du personnel.

Ghislaine Gouttequillet reste 2<sup>ème</sup> adjointe et vice-présidente du CCAS, membre de la commission Action sociale et solidarité.

Alain Le Mapihan demeure 3<sup>ème</sup> adjoint, Devoir de mémoire, Accessibilité, et correspondant Défense.

Nelly Burlot, 4<sup>ème</sup> adjointe est rapporteure des commissions Action scolaire et jeunesse, Vie étudiante, et Restauration municipale.

Christophe Marchand est 5<sup>ème</sup> adjoint, rapporteur des commissions Action culturelle et vie associative, Démocratie locale et information.

Marie-Madeleine Doré-Lucas, 6<sup>ème</sup> adjointe, est rapporteure des commissions Habitat et logement, Patrimoine et tourisme.

Jean-Jacques Parmentier, 7<sup>ème</sup> adjoint est rapporteur de la commission Sports et loisirs.

Sylviane Le Pavec, 8<sup>ème</sup> adjointe, est rapporteure des commissions Halles, foires et marchés, Cimetières et cérémonies.

Loïc Burban, est devenu, quant à lui, 9<sup>ème</sup> adjoint aux Travaux et à l'environnement.

À noter également l'arrivée d'Alain Gainche au poste de conseiller municipal, membre de la commission Sports et loisirs.



## Jean-Pierre Le Roch

### Ses six premiers mois à l'Assemblée



Jean-Pierre Le Roch  
au bureau de sa  
permanence  
parlementaire,  
rue Frédéric de Lournel  
à Pontivy

Voilà 6 mois que Jean-Pierre Le Roch est installé dans son costume de député. L'ancien maire de Pontivy a désormais pris ses marques sur les bancs de l'Assemblée Nationale où il se rend chaque semaine, non sans quelques difficultés toutefois « *Il est vrai que les déplacements sont longs et que l'hébergement est parfois aléatoire car on doit souvent changer d'endroit tant les places d'hôtel sont difficiles à obtenir* », précise-t-il.

Hormis ces considérations organisationnelles, et passés les premiers temps d'adaptation, Jean-Pierre Le Roch doit aujourd'hui composer avec un emploi du temps serré, notamment lorsqu'il est d'astreinte, c'est-à-dire une semaine sur quatre. Membre de la commission des Affaires culturelles et de l'éducation, il mène actuellement, avec ses collègues diverses réflexions sur la scolarisation des enfants de moins de trois ans, la lutte contre les violences en milieu scolaire

ou encore sur l'accompagnement des PME dans leurs projets de recherche et développement. Il est également signataire, avec onze autres députés socialistes, d'un amendement visant à lutter contre les déserts médicaux. « *Je suis, comme tous mes homologues, un député de la Nation, et en tant que tel, je dois certes prendre en compte les préoccupations territoriales, mais uniquement pour faire appliquer des décisions au niveau national* ». Et lorsqu'on lui demande si Pontivy ne lui manque pas trop, la réponse est sans équivoque. « *Il est vrai que je passe beaucoup moins de temps ici désormais, et comme je suis très attaché à ma ville, cela me manque évidemment un peu. Mais mon rôle est très différent aujourd'hui. Néanmoins je suis toujours très fier de Pontivy, d'autant que le relais s'est parfaitement effectué avec le nouveau maire* ».



### Noces d'émeraude entre Pontivy et Wesseling

Du vendredi 14 au lundi 17 septembre, une délégation allemande composée de 27 personnes a séjourné à Pontivy afin de célébrer le 40<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage entre la ville et Wesseling. Avec les élus et les membres du club de jumelage, la volonté de renouveler ce partenariat basé sur l'échange a été réaffirmée lors des discours des maires Henri Le Dorze et Hans Peter Haupt.



Si le jumelage entre la ville de Pontivy et la ville de Wesseling trouve son origine dans le milieu des années 60, c'est le 29 septembre 1972 que la décision d'une entente entre les deux villes fut entérinée par Hans Mock, et par Michel Masson respectivement maire de Wesseling et maire de Pontivy à l'époque. Quarante ans plus tard, les deux villes entretiennent toujours des liens amicaux et les habitants ont depuis longtemps tissé de solides relations entre les élèves, les familles, les sportifs, les représentants des politiques communales et les membres de nombreuses associations. Comme l'a déclaré Hans Peter Haupt, le Bürgermeister rhénan, « *la coopération entre nos deux cités doit continuer à s'inscrire dans la durée. Et nous ferons tout pour que les jeunes générations entretiennent le flambeau de l'amitié entre nos villes* ».

Au cours de ce week-end, les deux maires ont donc signé la charte marquant cet anniversaire et ont symboliquement planté l'arbre de l'amitié dans le square Lenglier, afin de signifier la pérennité du jumelage (cérémonie animée par une formation de la Kerlenn Pondi et par la chorale Folie Douce). En juin dernier, une délégation pontivyenne, conduite par Christophe Marchand, adjoint à l'action culturelle, s'était déjà rendue en Allemagne. À l'occasion de ce déplacement, les pompiers des deux villes ont d'ailleurs pris des contacts afin d'organiser des échanges. L'idée est, à terme, d'amener des jeunes sapeurs pompiers, en fin de formation, chez leurs homologues de Wesseling pour étudier et comparer les différentes méthodes de travail.

Photo :  
signature de la charte  
par Henri Le Dorze  
et Hans Peter Haupt

### Ouélessébougou

#### Une délégation malienne à Pontivy

Fin octobre, une délégation de la ville de Ouélessébougou au Mali était également à Pontivy. L'occasion de faire le point avec le comité de jumelage sur les récentes actions menées et d'évoquer les futurs projets.

Depuis deux ans, grâce à l'impulsion du comité de jumelage-coopération Pontivy-Ouélessébougou, 62 forages d'eau potable ont été entièrement rénovés au sein de la ville malienne qui compte aujourd'hui près de 50 000 habitants. Le coût total de cette réhabilitation qui s'élève à 116 836 euros a été financé à 53% par l'Agence de l'eau de Loire-Bretagne d'une part, et à 47% par la ville de Pontivy, le département du Morbihan, le Syndicat départemental de l'eau et le groupe Saur d'autre part. Yeah Samaké, le maire de Ouélessébougou a tenu à remercier tout particulièrement les Pontivyens au cours de la cérémonie qui était organisée à la mairie pour l'occasion. Par ailleurs, les projets d'aménagement ne s'arrêtent pas là, comme l'a précisé Jean-Michel Le Roux, le président du comité de jumelage. « *Depuis 2010, un programme de construction de cantines scolaires a été lancé pour répondre à une forte demande de la population. Deux de ces cantines, qui nourrissent chacune et chaque jour 150 enfants, sont d'ores et déjà achevées et nous espérons qu'une troisième ouvrira ses portes l'année prochaine* ».



Forage réhabilité  
en 2012  
(photo: Jean-Michel  
Le Roux)



## commission

La commission travaux.  
Joël Le Botlan,  
conseiller municipal,  
Annie Pessel,  
conseillère municipale,  
Loïc Burban, adjoint aux  
Travaux et à l'environnement,  
Bernard Baucher,  
conseiller municipal,  
Yvon Péresse,  
conseiller municipal  
(absent sur la photo)



## Gros plan sur la commission Travaux

Les membres participant à cette commission municipale ont pour mission, d'une part de valider les décisions liées aux aménagements de la ville, et d'autre part de faire des propositions sur d'éventuels travaux à venir.

La commission a pour mission la mise en place, le suivi et le contrôle des différents chantiers en cours sur la commune. « *Bien entendu, cette commission ne remet pas en cause les grands travaux validés par le vote du budget en conseil municipal* » précise Loïc Burban, adjoint aux travaux et à l'environnement, « *mais elle suit leur exécution et la gestion du planning décidé en amont* ».

Les travaux que la commission supervise sont évidemment multiples : voirie, éclairage public, espaces verts, bâtiments, etc. Elle doit donc bien souvent dégager des priorités, lesquelles sont orientées en fonction des budgets alloués. La commission entretient une relation très étroite avec les services techniques de la ville dans la mesure où ces derniers sont souvent sollicités pour effectuer des opérations quotidiennes. « *Hormis les grands travaux, tels que ceux de la médiathèque ou de l'avenue de la Libération* », poursuit Loïc Burban, « *nous devons également nous occuper de tout ce qui concerne la vie de tous les jours : organiser l'accessibilité pour tous, réparer les infrastructures scolaires, entretenir les espaces verts...* ».

Les grands dossiers qui sont à l'étude et sur lesquels devra se pencher la commission dans les mois prochains concernent l'aménagement de Stival, la création d'une salle dédiée aux sports d'adresse ou encore la restructuration de la zone de Coët er Boper.

### La maison du gardien du Faubourg de Verdun rénovée.

Parmi les missions proposées par la commission Travaux, certaines concernent la réhabilitation de bâtiments communaux. Ainsi, durant l'année 2012, les travaux de réhabilitation de la maison occupée par M. Tanguy, gardien du complexe sportif du Faubourg de Verdun, ont entièrement été réalisés par la régie pontivyenne. Cette maison, construite dans les années 70, a été entourée d'un bardage en PVC blanc cassé horizontal parfaitement isolant. Un auvent en bois jouxte désormais la bâtisse et deux panneaux solaires ont été intégrés à la toiture. L'intérieur a également été totalement repensé.



La maison du gardien  
du complexe sportif du  
Faubourg de Verdun  
réhabilitée en 2012



## Médiathèque. Ouverture à la rentrée de septembre



Le chantier de la médiathèque-archives, débuté voici plus d'un an, se poursuit normalement. Les contours de la structure, réalisée en béton, en acier et en verre, sont désormais bien visibles. 17 corps de métiers différents œuvrent chaque jour à l'édification de ce qui sera le nouvel écrin de la culture et de la communication à Pontivy. Les architectes (le cabinet Opus 5 dirigé par Bruno Decaris et Agnès Pontremoli) ont imaginé un bâtiment simple et lumineux, disposant d'un accès côté ville et de salles de travail et de lecture orientées vers le calme des eaux du canal. « *Ce lieu, évidemment dédié à la culture et à l'information, se situe à la jonction du Blavet et du canal. C'est un beau symbole d'autant que nous nous inscrivons dans la démarche de l'Agenda 21 et que cet équipement sera pourvu d'une pompe à chaleur gaz de toute dernière génération* », comme l'explique Christophe Marchand, adjoint à l'Action culturelle. Du côté de la façade, les concepteurs ont réalisé deux

demi-œufs situés en partie à l'intérieur et en partie à l'extérieur de l'édifice. L'un accueillera des expositions temporaires, l'autre sera réservé à « l'heure du conte ». La construction de ces œufs relève d'une technique très sophistiquée précise Loïc Burban, adjoint aux travaux. « Une charpente de métal et de bois a d'abord été construite pour donner leur forme aux œufs. Un isolant, fabriqué avec du verre recyclé, a ensuite été posé sur la structure. Ensuite cet isolant a été recouvert d'une plaque sur laquelle sera fixé un grillage permettant d'appliquer un enduit parfaitement lisse. C'est la première fois que les techniciens assurent une telle réalisation ». Du côté du fond documentaire, la médiathèque disposera lors de son ouverture au public de 42 000 documents (ouvrages, revues...) de 2000 DVD, d'un espace multimédia où seront disposés des bases de données didactielles, des points d'écoute de musique et de visionnage de films.

la ville qui change



Visite du chantier conduite par l'architecte Agnès Pontremoli en présence des élus et techniciens



## Avenue de la Libération, c'est parti!



Les travaux de l'avenue de la Libération ont démarré en novembre. Cet important réaménagement va se dérouler en trois phases successives. La première phase qui a débuté il y a un mois concerne le secteur qui s'étend de la zone commerciale de Saint-Niel au parc de Kergresil. Les travaux concernant cette zone devraient durer 9 mois et s'achever vers la fin du mois d'août. Cette première tranche sera la plus longue à exécuter dans la mesure où la phase d'enfouissement des réseaux prend du temps. La deuxième étape verra la transformation de la portion située en les deux

ronds-points actuels (Kergresil et Saint-Mélar) et sera achevée, quant à elle, fin février 2014. La troisième et dernière partie des travaux se poursuivra jusqu'au pont SNCF de la rue de l'Abbé Martin et devrait se terminer fin 2014. Le coût total de ces travaux est estimé à 2,4 millions d'euros. Suite à la réfection des chaussées des rues Lorois et Leperdit et à la mise en accessibilité des trottoirs qui ont eu lieu pendant les dernières vacances de la Toussaint, Pontivy bénéficiera ainsi d'une entrée de ville totalement remise à neuf.



## Cité Clémenceau. La reconstruction est en cours

la ville qui change

L'ancienne Cité Clémenceau, construite en 1955 et démolie en août 2010, renaît de ses cendres. Les travaux de reconstruction de la résidence ont débuté effectivement au mois de juillet. Le 31 octobre dernier, les anciens habitants de la cité aujourd'hui disparue, le maire Henri Le Dorze, Jean-Luc Oliviero, président de Pontivy Communauté, les élus et les représentants de Bretagne Sud Habitat (BSH) se sont retrouvés sur place pour participer à la pose symbolique de la première pierre du nouvel édifice.

La nouvelle résidence BBC (Bâtiment basse consommation), construite en briques de terre cuite, comprendra deux bâtiments. Le premier comptera 22 logements destinés à la location, dont huit T2 de 55m<sup>2</sup>, douze T3 de 70m<sup>2</sup> et deux T4 de 84m<sup>2</sup>. Le deuxième abritera dix appartements en location-accession, dont cinq T2 de 48m<sup>2</sup> et cinq T3 de 64m<sup>2</sup>. 32 logements au

total donc. Le choix de la brique réside dans le fait que ce matériau joue un rôle de régulateur thermique en accumulant la chaleur diurne pour une restitution nocturne.

La réalisation de ce chantier a été confiée conjointement à Bernard Menguy, architecte à Vannes et à l'entreprise Eiffage Construction Morbihan, de Vannes également. Le coût de l'opération s'élève à 3,5 millions d'euros, soit 1.580 euros le m<sup>2</sup>.

Comme cela était initiale-

ment prévu, les anciens locataires resteront prioritaires dans l'attribution des logements. Par ailleurs, la commercialisation des autres logements locatifs est lancée. La fin des travaux est prévue pour septembre 2013.

Renseignements pour la location-accession : tél. 06 11 43 99 65.

*Pose symbolique de la première pierre de la nouvelle résidence en présence des futurs habitants*



## Les Hameaux de Talin Six nouveaux logements sociaux

15 jours après la pose symbolique de la première pierre de la future résidence « Les Rives du Blavet », un autre démarrage de chantier fut célébré le 14 novembre dernier en présence du maître d'ouvrage, des élus et du sous-préfet.

Les Hameaux de Talin, situés dans le quartier du même nom vont offrir six nouveaux logements locatifs à caractère social basse consommation, de 77,80m<sup>2</sup> chacun. Les travaux, devraient être terminés dans un an et le montant total de l'opération s'élève à 785 000 euros. La moitié de ces logements individuels sera proposée à la location classique, avec des loyers modérés. Les trois autres seront réservés à des personnes à faibles ressources, avec des taux de loyers abaissés. Ces bâtiments sont conçus par le cabinet d'architectes pontivyen L'Hyver Brechet Lohé et toutes les entreprises qui interviennent sur le chantier sont morbihannaises.



## Écowatt

La ville participe à la démarche ÉcoWatt : une action du pacte électrique breton.



## CAF de Pontivy

Les travaux se poursuivent à l'antenne CAF de Pontivy afin de réaliser de nouveaux espaces pour mieux accueillir le public. L'antenne ouvrira ses portes au public début février 2013. Le dispositif d'accueil provisoire se poursuit selon les modalités suivantes : pour contacter un conseiller de Pontivy, les allocataires peuvent appeler au 02 97 25 75 25, le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.

## Épicerie solidaire

Pour adhérer à l'épicerie solidaire, il faut se rendre au Centre communal d'action sociale (CCAS) situé au 6, rue de Rivoli à Pontivy. C'est là que sont calculés les droits d'accès. La carte d'adhérent est ensuite délivrée à l'épicerie solidaire. En général, les droits sont attribués pour quinze jours, un ou trois mois. Actuellement il y a 150 adhérents à l'épicerie, ce qui concerne directement 350 personnes.



### infos pratiques

## Dessertes de Pontivy par le car

Le réseau TIM, organisé par le Conseil général, relie entre elles les principales communes et villes du département. Pontivy est desservie toute l'année par 3 lignes TIM :

- ligne n°3 : Pontivy - Locminé - Vannes avec 5 allers/retours par jour ;
- ligne n°14 : Pontivy - Guémené/Scorff - Plouay - Lorient avec 4 allers/retours par jour.
- ligne n° 17 : Lorient - Baud - Pontivy avec 4 allers/retours par jour.

3 lignes régionales complètent la desserte de Pontivy vers Rennes, St-Brieuc, Lorient et Vannes. Pour se renseigner, 3 possibilités : par téléphone 0810 10 10 56 (prix appel local à partir d'un poste fixe), sur internet : [www.morbihan.fr](http://www.morbihan.fr), ou en mairie en retirant une fiche horaire ou en consultant le guide TIM.

## Agenda

| L'Oiseau Club Pontivyen organise à la halle d'exposition Safire la **32<sup>e</sup> foire aux oiseaux et la 5<sup>e</sup> foire à la volaille et aux lapins**, le dimanche 20 janvier 2013. Nouveauté cette année : spectacle de fauconnerie (aigles, vautours, faucons, chouettes, etc.). Entrée : 4€. Gratuit pour les moins de 12 ans.

| Le samedi 26 janvier 2013, le comité de soutien **Skol Diwan Pondi** organise au Palais des Congrès un Kig ha farz (repas) à 18h30, suivi d'un fest noz (avec Kerbedig) à partir de 22h. Repas + Fest Noz : 13€, repas enfant (moins de 12ans) : 5€, Fest Noz (à partir de 22h) : 5€

| Le **vide grenier du Tennis Club** de Pontivy se déroulera le dimanche 3 février 2013 au Palais des Congrès. Tarif exposants : 7,50 € pour 1,60m. Tarif visiteurs : 1,50€. Gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements et inscriptions : 02 97 27 92 25 ou 06 81 61 52 78. Courriel : [tcpontivy@orange.fr](mailto:tcpontivy@orange.fr)

| Dimanche 10 février 2013 : **bal annuel du comité FNACA** de Pontivy animé par l'orchestre « Gégène et ses musiciens » de 14h30 à 17h30 au Palais des Congrès. Entrée : 6€.

| **Centre équestre de Pontivy**. Dimanche 17 février 2013 : challenge d'hiver de sauts d'obstacle au centre équestre (route de Malguénac). Entrée gratuite.

| L'association Musique à corps et à cœur organise un **concert** à la basilique Notre-Dame de Joie le 17 février 2013 à 16h, avec la participation du Chœur Vibrations de Rennes. Thème : Allons voir si la rose. Prix public : 8€. Prix choristes adhérents « Nos choristes ont du cœur » : 5€.

| Dimanche 24 février 2013 : **bal annuel** de l'association Pontivy Country au Palais des Congrès à partir de 14h30. Entrée : 5€

| L'association « Terre et Mer Pondi » organise un **grand bal** de la marine le dimanche 3 mars 2013 au Palais des Congrès de 14h30 à 18h30. Au programme, un spectacle cabaret avec Les Gaillards d'avant et Les Trémolos suivi d'un fest deiz animé par Les Gaillards d'avant, Les Diatos de la cambuse et Claude et Fanfan. Entrée : 7€

| L'association Apome organise, samedi 9 et dimanche 10 mars 2013, le **septième festival de l'animal de compagnie**, à la halle d'exposition Safire. Entrée : 4€. Renseignements : 02 97 25 34 00.

| L'association des étudiants infirmiers organise un **loto** le samedi 9 mars 2013 à partir de 20h au Palais des Congrès. La soirée sera animée par Daniel Savary. Nombreux lots à gagner. Buvette et restauration sur place. 1 carton : 3€, 3 cartons : 8€, 5 cartons : 13€. Ouvert à tous.

| **Théâtre**. Samedi 16 mars 2013. Palais des Congrès à 20h30. Les Tréteaux du Blavet présentent « Je veux voir Mioussov » de Valentin Kataiev. L'action se passe à Moscou dans une maison de repos qui n'en a que le nom car entrent et sortent des personnes plus farfelues les unes que les autres. Tarifs : adultes : 8,50 €, étudiants, chômeurs : 4,50 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

| La **21<sup>e</sup> Ronde des Bois**, organisée par l'Amicale Cyclo Pontivyenne, se déroulera le dimanche 17 mars 2013. Randonnée VTT, cyclo et marche. Des circuits variés et de différentes distances sont proposés. VTT : 20, 30 ou 40km. Cyclo : 35, 60 ou 70km. Marche : 8 ou 16km. Départ libre de 8h à 10h. Départ de la maison des sports. Renseignements : [www.cyclo-pontivy.fr](http://www.cyclo-pontivy.fr)

| Le club des supporters de la Garde Saint-Ivy organise son **5<sup>e</sup> méga-loto** le dimanche 17 mars 2013 à la halle d'exposition Safire. Les principaux lots sont deux voitures et un quad. Renseignements sur le site du club : <http://www.pontivy-football-gsi.com>

| Le **club du kyudo** (tir à l'arc traditionnel japonais) de Pontivy propose une démonstration de la discipline le samedi 23 mars 2013 au dojo de Kerantre de 17h à 19h. La présentation sera effectuée par l'enseignant de kyudo Jean-Pierre Pilot. Ouvert à tous. Gratuit.



### associations



## De la ZPPAUP à l'AVAP



### Conserver et mettre en valeur la ville

Auparavant il existait les Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP). Ce dispositif instauré par la loi de décentralisation du 7 janvier 1983 avait pour objet d'assurer la protection du patrimoine paysager et urbain et de mettre en valeur des quartiers et sites à protéger pour des motifs d'ordre esthétique ou historique.

Le 12 juillet 2010, les ZPPAUP ont été remplacées par les Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP). Comment ça marche et qu'est-ce que cela va changer ?

Depuis 2010 donc, les AVAP sont instituées par la loi « Grenelle II ». Leur principal objet est désormais de « promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable ». Contrairement aux ZPPAUP, il ne s'agit donc plus seulement de participer à la conservation de l'existant, mais de prendre aussi en compte le patrimoine futur. Les AVAP doivent également intégrer les questions énergétiques, véritable enjeu du « développement durable ».

Concrètement, au sein des différentes zones définies par un document officiel, il existera dorénavant des règles liées à l'isolation extérieure des bâtiments, à l'utilisation de matériaux écologiques lors des chantiers, ou encore à l'emploi de dispositifs s'appuyant sur des énergies renouvelables. « Ce dispositif est avant tout mis en place afin de préserver et de mettre en valeur le patrimoine de Pontivy », précise Alain le Mapihan, adjoint au maire, rapporteur des commissions Ville et déplacement. « Grâce à l'AVAP et au projet de développement durable du plan local d'urbanisme (PLU), nous espérons obtenir le label Pays d'art et d'histoire. Ce type de distinctions favorise le tourisme, le dynamisme et l'économie de la ville ».



Alain Le Mapihan, rapporteur de la commission Ville et déplacements, en charge du dossier de l'AVAP

### Trois questions à Alain Le Mapihan

**De quelle manière les secteurs concernés par les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ont-ils été délimités ?**

Alain le Mapihan : Nous avons effectué une analyse patrimoniale, historique et architecturale. Le travail a été réalisé à partir des plans cadastraux, et même à partir des plans napoléoniens. Il s'en est suivi un travail de repérage et de classification sur le terrain.

**Le dispositif AVAP va-t-il être synonyme de contraintes pour les Pontivyens ?**

Même sans l'AVAP, il y a de toute façon des contraintes puisque la loi impose une forme de vigilance à l'égard des projets de travaux dans le champ de visibilité des monuments historiques. C'est la fameuse

loi des « 500 mètres ». L'AVAP va donc se substituer à cette loi. Si nous avons souhaité nous inscrire dans un schéma plus pointu, c'est que notre ville dispose d'un riche patrimoine qu'il faut protéger. Et de plus, nous couvrirons également le patrimoine rural et naturel qui, lui aussi, est assez remarquable.

**L'AVAP de Pontivy sera-t-elle l'une des premières réalisée en Bretagne ?**

Il est clair que nous serons sans doute dans le peloton de tête des villes bretonnes en la matière dans la mesure où nous avons engagé la procédure dès 2009 dans le cadre des ZPPAUP. Entre-temps, la loi a changé en faveur de la création des AVAP en 2010. Nous avons donc pris de l'avance sans le savoir, ce qui nous permet d'être au point dès maintenant.



Périmètre de l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine de Pontivy

- Ville de Pontivy
- Zone urbaine
- Zone rurale
- Canal et rivière



## Une longue étude

Les zones définies ont fait l'objet d'une longue étude et d'un repérage sur le terrain effectués par les cabinets Fetter et Lanctuit (architectes urbanistes et paysagistes) et par Claudie Herbaut, historienne du patrimoine. Ce travail, préalablement débuté dans le cadre des ZPPAUP, a été renforcé afin de différencier trois types de secteur. Un secteur « canal et rivière », le long du Blavet et du canal de Nantes à Brest, un secteur « rural » composé de 13 zones, et un secteur « urbain » regroupant en partie la vieille ville et le quartier napoléonien (voir carte).

Le projet, qui se compose d'un rapport de présentation, d'un règlement et d'un document graphique, a été présenté lors du conseil municipal du 5 décembre puis exposé devant la commission régionale du patrimoine et des sites. Une enquête publique aura lieu au printemps. Le dossier est piloté par une commission locale constituée par Alain Le Mapihan, Marie-Madeleine Doré-Lucas (Patrimoine et tourisme), trois conseil-

lers municipaux, le préfet de région, le directeur régional de l'Environnement, le directeur des Affaires culturelles et par des représentants des Amis de Pontivy, de l'association Bretagne Vivante, de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et de l'Union des commerçants (UCIAP).

## Des règles de bon sens

Dans le périmètre de l'AVAP, les travaux seront donc soumis à une autorisation de l'autorité compétente en matière de permis de construire, par exemple. Une déclaration sera requise pour les travaux ayant pour objet, ou pour effet, de transformer ou de modifier l'aspect d'un immeuble, bâti ou non.

« Il ne faut pas voir cette procédure comme une contrainte » explique Marie-Madeleine Doré-Lucas. « *Ce sont juste des règles de bon sens à appliquer pour préserver l'harmonie et le patrimoine de la ville* ».

Dossier complet consultable en mairie et sur le site de la ville de Pontivy : [www.pontivy.fr](http://www.pontivy.fr)



## Plan de déplacement urbain

dossier

# 18 actions pour plus de fluidité

Parallèlement à la création du programme d'actions de l'Agenda 21, la Ville de Pontivy s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan de Déplacements Urbains de Pontivy (PDUP) à l'échelle de son territoire. Un tel plan n'est obligatoire que pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Néanmoins, la municipalité a tenu à se doter de cet outil afin de concevoir la politique en matière de transports et de déplacements au cours des années à venir. Deux ans de réflexion, d'étude sur le terrain et de concertation ont permis de mettre en avant 18 actions à mener pour améliorer significativement les déplacements à Pontivy. Parmi ces 18 actions, cinq se révèlent être majeures et impacteront directement notre façon de circuler en ville.

### Revoir le plan de circulation du centre-ville

L'ouverture du contournement Nord de Pontivy va permettre de diminuer le trafic de transit en centre-ville. Par conséquent, la réorganisation de la circulation s'impose. Il faudra tout d'abord travailler localement sur l'apaisement des vitesses pour favoriser la cohabitation des différents modes de transport. Ensuite, le plan prévoit une mise à sens unique d'une partie de la rue Nationale. Compte tenu des sens de circulation appliqués actuellement, et des dysfonctionnements rencontrés dans la principale artère de la ville (largeur trop juste lors du croise-

ment des véhicules, dégradation des portières et des rétroviseurs, stationnement illicite, faible valorisation de l'activité commerciale, etc.), il est envisagé de modifier l'organisation de cette rue en instaurant un sens unique sur environ 300 m, de la place Aristide Briand (La Plaine) jusqu'à la rue Lorois. Cette mesure devrait s'accompagner de la suppression d'une file de stationnement, de l'aménagement d'espaces dédiés au vélo et de l'élargissement des trottoirs.

### Mettre en œuvre un réseau cyclable cohérent

Dans le but de favoriser les déplacements doux et de renforcer la cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes, le plan prévoit de définir trois types d'aménagements cyclables: les pistes cyclables, les bandes cyclables et les voies partagées. Ces dernières peuvent être mises en place dans certains lieux où l'usage des modes doux est important, alors que celui de la voiture

est secondaire. Par ailleurs, la ville a tout intérêt à s'appuyer sur les itinéraires existants, en l'occurrence les chemins de halage, pour développer son offre cyclable. Le stationnement des cycles sera également étudié dans la mesure où des aménagements manquants ou défectueux et la crainte du vol peuvent en effet freiner la pratique du vélo.

### Renforcer l'accessibilité de la voirie

Le diagnostic du PDUP a révélé des difficultés d'accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite. La réalisation du Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) a suggéré l'amé-

lioration de trajets prioritaires en la matière (commerces de proximité, établissements de santé, services administratifs, établissements scolaires, espaces culturels).



## Établir un schéma piéton efficace

La taille de Pontivy est idéale pour proposer un schéma piéton efficace à l'échelle de la ville, comme le prouve la part des trajets domicile - travail effectués à pied par les actifs pontivyens. Il convient, là aussi, de définir des itinéraires à aménager pour les piétons en visant une desserte fine des quartiers et des liaisons les plus empruntées.

Il est également nécessaire de prolonger ces liaisons vers les quartiers excentrés (Stival, Ste-Tréphine, etc.). Ces déplacements seront réalisés de manière sécurisée et un jalonnement clair précisera les temps de parcours et les distances. Les liaisons ainsi créées pourront être reprises dans un plan piéton. L'objectif est ici de pouvoir diffuser au plus grand nombre (actifs, jeunes, personnes âgées, visiteurs...) les possibilités de déplacements doux sur le territoire.

## Anticiper la politique de stationnement

Le choix de l'implantation d'activités, de commerces ou de logements a une importance en termes de déplacements et donc, de stationnement. Plus les lieux d'habitats, d'activités et de commerces sont éloignés les uns des autres, plus les distances à parcourir sont importantes et la dépendance à l'automobile forte. La Ville est déjà engagée dans cette vision puisque des normes de stationnement sont d'ores et déjà inscrites dans son plan local d'urbanisme (PLU). Ces efforts seront poursuivis en prenant en compte l'ensemble des enjeux de la mobilité. Il faut encourager les coopérations entre les différents acteurs pouvant intervenir sur le territoire : urbanistes, aménageurs, collectivités et transporteurs.



## Réunions de quartiers

**MARDI 15  
JANVIER**

**FOUR À CHAUX**  
École Marcel Collet  
4, rue des Églantines

**JEUDI 17  
JANVIER**

**CENTRE-VILLE**  
Palais des congrès

**MARDI 22  
JANVIER**

**KEROPERT**  
École René Guy Cadou  
6, avenue des Cités Unies

**JEUDI 24  
JANVIER**

**PAUL LANGEVIN**  
École Paul Langevin  
Rue Stanislas  
Le Compagnon

**JEUDI 31  
JANVIER**

**CHÂTEAU  
GAILLARD**  
École Albert Camus  
11, rue Anatole Le Braz

**MARDI 5  
FÉVRIER**

**TRÉLEAU**  
Foyer des Retraités  
Jeanne Lambert  
Rue des Moulins

**JEUDI 7  
FÉVRIER**

**STIVAL**  
Salle polyvalente

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez poser votre question par courriel, elle sera évoquée lors de la réunion.

[reunion.quartier@ville-pontivy.fr](mailto:reunion.quartier@ville-pontivy.fr)

**À 18H30**





## L'Ombelle du trépassé

### La poésie d'un monde souterrain

Le 1<sup>er</sup> février 2013, le chanteur breton à la voix d'or Yann-Fañch Kemener se produira sur la scène du Théâtre des halles de Pontivy dans un spectacle écrit spécialement pour lui par Jean Lambert-Wild, metteur en scène et directeur de la Comédie de Caen (Centre Dramatique National de Normandie). Sombrement vêtu, perché sur une colonne tel un stylite (ermite des débuts du christianisme, qui vivaient au sommet d'une ruine ou d'une colonnade pour y pratiquer une ascèse extrême), Yann-Fañch Kemener, avec sa voix si particulière, évoque un monde disparu et les liens naturels, voire intimes, qui existaient entre l'homme et son environnement naturel dans la société bretonne. Pendant une heure, les chevilles enlisées dans ce promontoire minéral, il dit les mots de l'auteur, chante une gwerz (chant racontant une histoire, depuis l'anecdote jusqu'à l'épopée historique ou mythologique), mélange le français, le breton, la poésie, la prose. À quelques semaines de cette représentation de L'Ombelle du trépassé, le costamoricain revient sur la genèse du spectacle et nous livre ici sa vision du monde d'aujourd'hui.

Comment l'idée de ce spectacle est-elle née ?

Yann-Fañch Kemener.

À l'origine, c'est une idée de Jean Lambert-Wild. Il m'a vu en concert dans une chapelle à Pluvigner en 2005. Il était alors accompagné d'une troupe d'indiens d'Amazonie avec qui il travaillait. Je ne le connaissais pas du tout, mais il a tout de suite souhaité que nous travaillions ensemble. Nous avons discuté de son projet tous les deux et avec le directeur de la Maison de la Poésie à Paris. C'est là-bas que nous avons mis en scène le spectacle et que nous l'avons « rodé » puisqu'il y est resté 4 semaines à l'affiche.

Justement, la mise en scène est très particulière ?

C'est d'abord un spectacle qui interpelle, qui interroge. Le texte de Jean Lambert-Wild, qui est d'une grande beauté, est mêlé à une bande sonore enregistrée. Avec mes chants et ma gestuelle, je dialogue en permanence avec ces sons. C'est ainsi que je m'adresse au public pendant une heure. De plus, je suis installé à 2 mètres du sol sur cette colonne de lave dont je fais partie intégrante, ce qui symbolise en partie le rapport au temps qui passe.

De plus mon costume pèse plus de 20kg. C'est une performance qui demande beaucoup d'énergie et de force.

Pourquoi la tournée de ce spectacle n'a-t-elle pas débuté par la Bretagne ?

Nous sommes partis de Paris et c'est vrai que le hasard de la programmation nous a d'abord conduit en Ile-de-France à Saint-Gratien puis en Normandie au Havre et à Caen. On peut le regretter car le spectacle psalmodie un monde celte. Pas seulement à cause de la langue bretonne, mais en regard du monde créé : un univers de genêts jaunes et de mer sombre. Mais ça y est, nous arrivons en Bretagne puisque nous avons joué à Sarzeau et maintenant Pontivy, avant d'aller à Vannes et Saint-Avé.

Ce n'est pas la première fois que vous vous produisez à Pontivy, quelle est votre perception de la ville ?

Effectivement, j'ai chanté plusieurs fois à Pontivy. C'est le cœur géographique de la Bretagne, et historiquement, c'est d'une richesse incroyable. De plus, je suis un grand admirateur du grand penseur que fut l'écrivain Émile Masson qui a fait de Pontivy sa ville d'adoption. Ce n'est sûrement pas un hasard...

**Théâtre des halles**  
**Vendredi 1<sup>er</sup> février**  
**à 20h30**  
**Tarifs :**  
**adultes : 6,60€,**  
**scolaires et jeunes**  
**-18 ans : 2,20€**



## Prodige Art et Les Schubertiades

# Un grand week-end de musique

La première étape du prestigieux concours Prodige Art destiné aux jeunes talents sortant des conservatoires et voulant se confronter à un niveau national débutera samedi 19 janvier à Pontivy, au Palais des congrès. Ce concours, dont c'est la septième édition, est ouvert aux pianistes, violonistes, violoncellistes, flûtistes, guitaristes et harpistes de toutes nationalités et sans limite d'âge, sauf pour les pianistes, n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans au 30 juin 2013. Ce sont les guitaristes qui auront l'honneur de se présenter les premiers face au jury dès 14 heures. Les auditions se dérouleront jusqu'à 18 heures pour reprendre le lendemain, toute la journée, sous la houlette de la pianiste Anne Magadur-Haon. Une fois les lauréats désignés, ces derniers auront le privilège d'interpréter un concert sur la scène du Palais des congrès. Les inscriptions doivent s'effectuer 15 jours avant la date du concours. Les bulletins d'inscription et l'ensemble du règlement se trouvent sur le site officiel de l'organisation : <http://www.prodige-art.eu/>



Le point d'orgue de ce week-end musical est, sans conteste, le récital "Les Schubertiades".

Voici sept ans que les pianistes Anne Magadur-Haon et Jean-Bernard Hupmann ont fondé le duo à quatre mains : « Les Schubertiades ». Samedi 19 janvier, les deux artistes de renom se produiront au théâtre du Palais des congrès à 20h30. Au programme de leur récital : Brahms, Moszkowski, Dvořák, Schmitt, Grieg et Piazzolla.



culture

*Anne Magadur-Haon et Jean-Bernard Hupmann à quatre mains*

**Palais des congrès**  
**« Prodige Art »**  
**Samedi 19 janvier**  
**dès 14h et Dimanche**  
**Entrée gratuite**

**« Schubertiades »**  
**Samedi 19 janvier**  
**à 20h30**

**Tarifs :**  
**Adultes : 6,60€**  
**Étudiants, moins de 18 ans et demandeurs d'emploi : 2,20€**



## Soñando Flamenco

# Les racines de l'âme andalouse



Depuis deux ans, le flamenco est inscrit à l'Unesco au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Dignes représentants de cet art, les membres de la Compagnie Flamenco Vivo nous invitent à découvrir cette musique espagnole qui trouve ses racines dans l'histoire même de l'Andalousie et de son peuple. Autour de l'Auteur-Compositeur Luis de La Carrasca, une troupe d'artistes, de musiciens et de danseurs, nés dans cette culture et cette passion se retrouvent pour un spectacle plus riche qu'un simple concert. Entre rêve et réalité, Soñando Flamenco est l'expression du vécu de Luis de la Carrasca, de ses rêves et de son ressenti. Une voix suave et déchirante, des sons mélodieux, une danse puissante et une guitare flamenco nerveuse et dynamique : tels sont les éléments qui font circuler les énergies sur la scène.

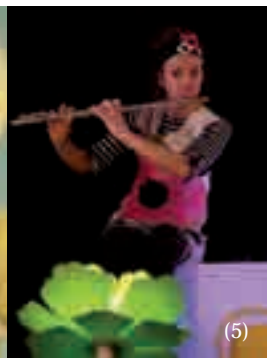
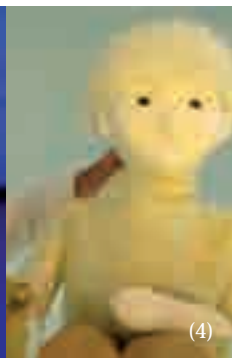
*Ana Pérez, la danseuse de flamenco*

**Palais des congrès**  
**Vendredi 25 janvier**  
**à 20 h 30**

**Tarifs :**  
**Adultes**  
**sur réservation : 9,70€,**  
**sur place 11,20€**  
**Étudiants, moins de 18 ans**  
**et demandeurs d'emploi :**  
**sur réservation 6,60€,**  
**sur place 8,20€**



# Programmmation 2013 Gamineries...



## Attend un peu que je t'attrape <sup>(1)</sup>

à partir de 3 ans *Gommette Productions*  
Un loup affamé rêve d'attraper un petit lapin gigotant et d'en faire un festin ! Hélas pour lui, notre ami à grandes oreilles est un malin bien décidé à laisser le loup sur sa faim...  
Série de courts métrages russes méconnus, pleins de courses poursuites délirantes, pour les tout-petits.

**Ciné concert**  
**Palais des congrès**  
**Lundi 18 février**  
**à 9h30 et 14h30**  
**Scolaires**

## Pour de faux <sup>(3)</sup>

à partir de 5 ans *Compagnie Eskemm*  
« Pour de faux » est un voyage initiatique, ludique et poétique, jeu de dances et de corps, d'images multiples, noyant la perception de ce qui est vrai ou pas.

**Danse et marionnette**  
**Conservatoire de musique et de danse**  
**Mercredi 20 février**  
**à 14h30**  
**Tout public**

## La fée Morgane et les Korrigans <sup>(2)</sup>

à partir de 5 ans *Ballet breton*  
Princesse d'Avalon et de Brocéliande, la fée Morgane découvre son futur royaume grâce aux enseignements de sa cousine Viviane. Les korrigans Kouignamane et Frangipane initient les deux fées à leurs danses et leur montrent leur fabuleux trésor. Mais la fête se termine quand elles apprennent qu'un terrible danger les menace...

**Conte dansé pour 2 fées et 2 lutins**  
**Palais des congrès**  
**Mardi 19 février**  
**à 9h30, 10h30 et 14h30**  
**Scolaires**

## Le Petit Prince <sup>(4)</sup>

à partir de 7 ans *Compagnie Le Serpent Volant*  
L'histoire du Petit Prince évoque nos rêves enfouis ou oubliés à nous, les adultes... Elle parle le langage des enfants qui ont du cœur...  
Pour la raconter, les comédiens mêlent le cirque au théâtre et le théâtre à la marionnette.

**Théâtre et cirque**  
**Théâtre des halles**  
**Judi 21 février**  
**à 9h30 et 14h30**  
**Scolaires et tout public**

## Dans mon jardin, il y a un bassin <sup>(5)</sup>

à partir de 6 mois *Cie sac à son*  
Le premier jardin c'est celui des origines, des nouvelles émotions, des espaces d'exploration, des découvertes et des rencontres. Tout ceci est mis en boucle et orchestré en direct permettant à la conteuse de créer son propre univers et l'écrin qu'il lui faut pour poser ses mots. Dans un espace très doux, tout en ambiance lumineuse et parfumée.

**Spectacle musical**  
**Palais des congrès**  
**Vendredi 22 février**  
**à 10h et 11h**  
**Réservé aux Assistantes maternelles**

## Renseignements pratiques :

**Tarif unique :** 2,20 €

**Réservations :** Direction Éducation-Animation  
02 97 25 81 27  
Mail : [dea@ville-pontivy.fr](mailto:dea@ville-pontivy.fr)  
[www.pontivy.fr](http://www.pontivy.fr)





## Le vaillant petit tailleur <sup>(6)</sup>

à partir de 2 ans *Morgoden Théâtre*  
D'après un conte de Grimm. « J'en ai tué sept d'un coup » dit le petit tailleur en parlant de mouches, mais tout le monde pense qu'il s'agit de créatures plus impressionnantes... Sur ce malentendu débute cette histoire, dans un cadre féérique, avec des personnages de contes traditionnels comme le héros et la fille du roi à marier, mais aussi un moine jovial et philosophe et un ours qui « terrorise » la contrée...

## 1000 Chansons Gérard Delahaye <sup>(7)</sup>

à partir de 5 ans *Ipsiti*  
Entrez au Pays des Mille Chansons: autant de rêves, de légendes, de surprises. Poésie, humanité, humour, c'est un spectacle où l'on pourra voir défiler les pirates, les amoureux, les fleuves, les animaux, dans un vaste panorama aux couleurs joyeuses.

**Marionnettes**  
**Théâtre des halles**  
**Vendredi 22 février**  
**à 9h30 et 14h30**  
**Scolaires**

**Chansons**  
**Palais des congrès**  
**Samedi 23 janvier**  
**à 20h30**  
**Tout public**

## Le Prince de Motordu <sup>(11)</sup>

à partir de 6 ans *Remora'Prod*  
Une nuit, le Prince de Motordu et sa Princesse Dézécollé sont réveillés. Le prince part dans couloirs du chapeau où il rencontre dans le grenier un fantôme, son ancêtre, le Chevalier de la Motte Ordure. Le Prince, la Princesse sont très heureux d'avoir dans le chapeau, un ancêtre aussi important. Malheureusement, le Prince a pâle au ventre, c'est lapin dix huitres et on doit l'emmener sur un lit à poulettes. Un spectacle à pourrir de rire pour petites billes et petits glaçons !!!

**Théâtre**  
**Palais des congrès**  
**Mercredi 27 février**  
**à 10h30 et 15h**  
**Tout public**



## L'Amoureux <sup>(8)</sup>

à partir de 5 ans *Théâtre des Tarabates*  
À la récré, Salomé est toujours embêtée par Ernest. D'après sa maman, c'est peut-être parce qu'il est amoureux d'elle. Mais qu'est ce ça veut dire, « Amoureux » ?  
À l'école, Salomé pose la question à tous ses copains qui ont tous une idée différente...

## La note muette <sup>(9)</sup>

à partir de 5 ans *La compagnie du Petit Monde*  
La note muette, c'est une histoire simple, dans un univers complexe, mécanique, et surprenant, fait de machines artisanales qui servent à amuser et à faciliter le quotidien d'un vieil homme. L'héroïne, une note de musique créée par le vieil homme, naît sans bouche, sans la possibilité d'émettre un son. Pour elle, la vie est simple, mais c'est dans le rapport aux autres qu'elle comprendra toute la complexité de l'existence en société.

## Ze Patrècathodics <sup>(10)</sup>

à partir de 6 ans *Scopitone et compagnie*  
Six contes version télévisée pour marionnettes décalées. Prenez le téléviseur de votre grand-père, videz-le en prenant soin de ne pas briser le verre, aménagez celui-ci, invitez un animateur agile et ses marionnettes particulières et laissez-vous guider pour un déambulatoire déjanté.

**Marionnettes**  
**Théâtre des halles**  
**Dimanche 24 février**  
**à 15h et 17h**  
**Tout public**

**Théâtre de marionnettes et d'objets**  
**Palais des congrès**  
**Lundi 25 février**  
**à 10h30 et 15h**  
**Tout public**

**Conte**  
**Palais des congrès**  
**Mardi 26 février**  
**à 10h30, 15h et 16h30**  
**Tout public**

## Bizarre, bizarre... <sup>(12)</sup>

à partir de 3 ans *Compagnie Courant d'art frais*  
Rien ne va plus chez la famille Fadièse. Depuis ce matin, leur grande maison est le théâtre de phénomènes étranges, signes d'une présence invisible. Tous les membres de la famille sont bien décidés à lutter contre cette force mystérieuse. Mais sauront-ils rester maîtres de la situation lorsque leur adversaire se révélera être un adorable petit bébé géant ?

**Marionnettes**  
**Théâtre des halles**  
**Jeudi 28 février**  
**à 10h30 et 15h**  
**Tout public**

## T'es qui ? <sup>(13)</sup>

à partir de 2 ans *Label Caravan*  
Par un beau matin d'automne, dans une petite ville du bord de mer, la sonnette retentit chez un jeune garçon. Derrière la porte se trouve un pingouin ! Après de multiples tentatives pour se débarrasser de ce visiteur inattendu, le garçon décide finalement de le ramener chez lui... au Pôle Sud !

**Ciné-concert**  
**Palais des congrès**  
**Vendredi 1er mars**  
**à 10h30 et 15h**  
**Tout public**

## Polar Porc <sup>(14)</sup>

à partir de 6 ans *Bouffou Théâtre*  
Cette énigme comico-charcutière épingle les séries policières du petit écran dans le style linguistique de Michel Audiard et de Frédéric Dard. Un enlèvement ! Le détective Mac Goret se précipite rue de l'Arnaque. C'est un cochon qui a disparu. Le premier indice est une lettre anonyme sur laquelle il est écrit : « j'aime le jambon et la saucisse ».

**Comédiens et marionnettes à gaine**  
**Théâtre des halles**  
**Vendredi 1er mars**  
**à 15h**  
**Tout public**



## Théâtre

culture

### Portrait de famille

Cette pièce, écrite au début des années 80 par la comédienne et dramaturge Denise Bonal n'a pas pris une ride. Elle est même totalement d'actualité. C'est le portrait d'une famille pas comme les autres... quoi ? Une famille de pauvres, avec à sa tête la mère, Louise, divorcée, qui pour faire face aux difficultés économiques, fait des ménages chez les riches. C'est une famille, sans figure paternelle ; une famille de « la débrouille », où chaque membre tente de trouver sa place et des solutions aux problèmes journaliers qui viennent se greffer à un quotidien assez morose. Et comme on est au théâtre et qu'elle a été elle-même comédienne, Denise Bonal s'amuse et privilégie ainsi le jeu des acteurs. Et si les personnages de cette famille peuvent parfois apparaître comme affreux, sales et méchants, ils sont pourtant attendrissants dans leurs convictions, englués dans leurs phrases toutes faites, leurs a priori et leur bêtise. C'est un théâtre social mais pas moralisateur, qui soulève des problèmes de société sans oublier que l'on peut dénoncer tout en s'amusant. C'est enfin une histoire rocambolesque, pleine de rebondissements jusqu'à la fin. L'absurde n'est pas loin. Le chien blanc se nomme Black, c'est pour dire !



*Une famille  
horriblement drôle*

**Palais des congrès  
Vendredi 15 février  
à 20 h 30**

**Tarifs :**  
**Adultes**  
**sur réservation : 9,70€,**  
**sur place 11,20€**  
**Étudiants, moins de 18 ans**  
**et demandeurs d'emploi**  
**sur réservation : 6,60€,**  
**sur place 8,20€**



### Carte blanche à l'Orchestre d'Harmonie de Pontivy

### Des invités de marque !

Chef d'orchestre à Pontivy depuis 27 ans, Philippe Gallais, également chef d'orchestre de l'Harmonie de Lorient, s'est vu proposer par la ville de Pontivy une carte blanche pour organiser une grande soirée de musicale le vendredi 29 mars à 20h30 au Palais des congrès.

Après le succès de la suite celtique inspirée d'Alan Stivell, proposée l'an dernier par la formation, ce musicien touche-à-tout va une nouvelle fois innover pour offrir au public des duos inédits et des arrangements originaux. « *Pour cette carte blanche, j'ai pris contact avec plusieurs artistes de renom comme Gilles Servat, Nolwenn Korbell ou encore Dédé Le Meut* », précise t-il. « *Nous avons réalisé plusieurs arrangements de quelques chansons de Gilles, qu'il interprétera en duo avec Nolwenn. Elle-même exécutera un tour de chants avec son trio, et Dédé Le Meut nous enchantera grâce à sa virtuosité* ». La soirée sera, bien entendu, conduite par les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de Pontivy auxquels viendront se joindre ceux de Lorient, soit 90 artistes au total. Soirée qui promet d'être remarquable.



*Les Harmonies  
de Pontivy et de Lorient  
regrouperont  
90 musiciens.*

**Palais des congrès  
Vendredi 29 mars  
à 20h30**

**Tarifs :**  
**Adultes**  
**sur réservation : 9,70€,**  
**sur place 11,20€**  
**Étudiants, moins de 18 ans**  
**et demandeurs d'emploi :**  
**sur réservation 6,60€,**  
**sur place 8,20€**



## Tribune de la Majorité



Le 6 mai dernier, les Français ont donné une majorité à François Hollande pour redresser le pays mettant ainsi fin à 5 années de gestion sarkozyste qui a laissé la France dans une situation économique et financière très difficile. En effet, le bouclier fiscal favorisant les plus aisés et une politique économique peu innovante conduisant à pas ou peu de croissance ont accentué fortement la dette publique et entraîné une forte hausse du chômage, créant de la désespérance notamment chez les jeunes. Le nouveau président engage avec son gouvernement et avec l'appui de sa majorité parlementaire un programme d'actions visant à redonner confiance à tous les Français et à réduire les inégalités.

Il pourra compter sur notre nouveau député de Pontivy et de la 3<sup>e</sup> circonscription, Jean-Pierre Le Roch. Avec près de 53 % des voix, il a obtenu, le 17 juin 2012, une victoire méritante et méritée compte tenu de son parcours et du travail réalisé en tant qu'élu local et régional. L'équipe municipale le félicite et l'encourage dans ses nouvelles missions nationales. Il sera toujours l'interlocuteur privilégié des habitants de sa circonscription et des Pontivyens. En respectant ses engagements de non-cumul des mandats, Jean-Pierre Le Roch a mis fin à un engagement municipal de plus de vingt ans.

Conduite désormais par Henri Le Dorze, la majorité va poursuivre son plan d'actions prévu dans son pro-

gramme et validé par les Pontivyens lors des dernières élections municipales. Ainsi, la construction de la Médiathèque-Archives permettra, à tous, d'accéder à la lecture et aux nouvelles technologies de la communication et favorisera la rencontre entre les générations. La création prochaine d'un groupe scolaire à Jules Ferry offrira aux familles, sur un même lieu, un accueil pour leurs enfants. Elle contribuera également à dynamiser le centre-ville tout en rationalisant les espaces et les coûts de fonctionnement. L'aménagement de la ville et de ses quartiers se poursuit. Les travaux d'entrée de ville, engagés cet automne sur l'avenue de la Libération, vont améliorer le cadre de vie des habitants du quartier. Ils ont été conçus avec des objectifs de développement durable, de sécurité et de meilleure accessibilité pour tous les usagers.

Ces trois projets majeurs contribueront à renforcer l'attractivité de notre ville. Ils contribuent déjà à soutenir l'activité économique de notre région et donc l'emploi. À cet effet, pour favoriser l'emploi des jeunes et leur insertion, la majorité a décidé, dès aujourd'hui, la création de 3 emplois d'avenir.

L'ensemble des membres de la majorité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

opinions



## PONTIVY, UN NOUVEL ÉLAN

### Accompagner les offres de soins sur Pontivy

À l'automne dernier, les pharmaciens ont alerté sur les conséquences du vieillissement des médecins locaux et sur le risque de désertification médicale à Pontivy. Une pétition comportant 4 576 signatures avait été remise à nos édiles.

Il est urgent d'aborder la problématique de l'offre de soins. Des projets de maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) sont sporadiquement évoqués, sans que cela aboutisse, qu'ils émanent de promoteurs privés ou de la volonté même de praticiens locaux qui n'ont pas toujours eu l'écoute nécessaire.

Plus récemment, Pontivy Communauté avait inscrit en premier point de l'ordre du jour du conseil communautaire : le contrat local de santé. Des fiches-actions ont été présentées par une inspectrice de l'Agence Régionale de Santé (ARS) dont l'une avait pour objectif le développement de l'offre de soins : « Encourager les maisons de santé pluridisciplinaires, les pôles de santé et réfléchir à l'intérêt des centres de santé ».

Constat - Pontivy Communauté est située en zone fragile -, modalités de l'action, projet..., nous pouvons penser qu'enfin la préoccupation était prise en compte

à l'échelle intercommunale, certains maires ayant déjà anticipé et choisi d'intervenir pour maintenir une offre de santé sur leur territoire... Hélas, cette présentation n'était qu'informatrice...

À Pontivy, le sujet n'a jamais été posé sur la table du conseil municipal. Nous en avons rappelé l'importance au maire au cours de discussions.

Depuis, personne n'a abordé le problème, ni essayé de le traiter. D'autres villes ont été confrontées à cette insuffisance médicale. Des solutions existent qui pourraient permettre de pérenniser une offre libérale. Aux alentours de Pontivy, des élus ont mis en œuvre un dispositif visant à pallier la pénurie de médecins généralistes.

Nous souhaitons qu'un débat soit organisé et que des propositions soient faites pour accompagner l'installation de médecins libéraux à Pontivy et maintenir une offre de santé répondant aux besoins de la population.

*Christine Le Strat, Gérard Derrien,  
Nicole Rouillard, Yvon Péresse,  
Stéphanie Guégan, François-Denis Mouhaou*



**C'était où ?  
C'était  
quand ?**



## Il y a 100 ans, des arcs de triomphe à Pontivy!

Le dimanche 29 septembre 1912, la ville de Pontivy accueillait le Ministre de l'agriculture, Jules Pams, membre du gouvernement de Raymond Poincaré, à l'occasion du concours agricole départemental du Morbihan.

*En haut : vue depuis la gare, ci-dessous : Quartier Clisson*

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le ministre fut accueilli en grandes pompes ce 29 septembre 1912 puisque les entrepreneurs qui travaillaient à la construction du nouveau bâtiment militaire de l'hôpital furent réquisitionnés afin d'ériger trois arcs de triomphe dans la ville. Le premier fut construit rue Gambetta, en face de la gare, le second sur le pont du quartier et le troisième sur le pont de l'hôpital. La municipalité de l'époque avait même prévu l'installation d'un ballon ascensionnel pour que les officiels puissent contempler Pontivy en prenant de la hauteur. Mais celui-ci ne pourra jamais décoller en raison du temps.



Un cortège composé de 81 cavaliers bretons en costumes traditionnels, encadrés par les cavaliers du 2<sup>ème</sup> régiment de chasseur, devait alors prendre la direction de la sous-préfecture au son du biniou et de la bombarde. Là, le ministre fut présenté aux notables, aux enseignants et aux fonctionnaires de la commune. À 10 heures, le cortège reprit la route en direction de l'hôpital afin que le ministre inaugure le bâtiment dédié aux militaires. Après une courte visite de l'édifice et la dégustation du traditionnel vin d'honneur, la délégation s'est retrouvée boulevard d'Alsace Lorraine, lieu de l'exposition agricole. Une fois la visite des différents stands effectuée, les officiels se sont retrouvés au Quartier Clisson pour un « grand banquet démocratique ». À 16 heures, le ministre quitta finalement Pontivy à bord d'une voiture. Mais les festivités ne s'arrêtèrent pas pour autant puisqu'en marge du concours agricole étaient également organisés des concours de boules et de palet ainsi d'un concours de danse et de costumes bretons. De quoi admirer quelques heures encore les éphémères arcs de triomphe qui trônaient dans la ville. Jules Pams, quant à lui, sera élu ministre de l'intérieur du gouvernement Clémenceau cinq ans plus tard, de novembre 1917 à janvier 1920.

*M. Jules Pams<sup>(1)</sup>,  
accompagné de  
M. Bouligant, député<sup>(2)</sup> ;  
M. Roth, préfet<sup>(3)</sup> et du  
Dr Langlais, maire de  
Pontivy<sup>(4)</sup>*

Arrivé à la gare vers 8h45, Jules Pams fut, en effet, accueilli sous une pluie diluvienne par Joseph Roth, le Préfet, le docteur Charles Langlais, alors maire de Pontivy, Alfred Brard, député de la circonscription et l'ensemble du conseil municipal.

